

# Communiqué de presse

Levallois-Perret, le 4 juillet 2017

## Hinkley Point C : le CCE d'EDF constate, preuve à l'appui, une décision d'investissement précipitée de l'entreprise

Le Comité Central d'Entreprise d'EDF (CCE) a pris connaissance du surcoût de 1,8 milliard d'euros concernant le projet d'EPR Hinkley Point C (HPC) au Royaume-Uni ainsi que du retard de plusieurs mois sur le calendrier initial du chantier. Les représentants du personnel au CCE d'EDF ont alerté la direction d'EDF comme le Ministre de l'économie Macron à plusieurs reprises en 2016, avant la décision finale d'investissement, sur la nécessité d'avoir un débat sur les conditions économiques et techniques nécessaires à la réussite de ce projet engageant pour l'entreprise. Ils avaient, notamment, mis en avant la prise en compte essentielle du retour d'expérience de l'EPR de Flamanville, qui ne pouvait avoir lieu avant la phase dite « des essais » non réalisée encore à ce jour.

Les représentants du personnel regrettent que l'entreprise ait tout mis en œuvre pour priver le CCE d'un tel débat, notamment en refusant de fournir les informations et documents nécessaires à la réalisation d'une expertise sur ce sujet. Malgré ce déficit d'information, et l'absence d'avis du CCE, EDF a décidé de passer outre et d'engager l'entreprise dans ce projet lors du conseil d'administration du 28 juillet 2016, contre l'avis unanime des administrateurs salariés.

Le CCE d'EDF tient à rappeler qu'il a introduit plusieurs recours juridiques, et qu'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) est en cours sur le droit à l'information des comités d'entreprise mis à mal par les dernières lois du quinquennat précédent.

Les élus au CCE d'EDF expriment toute leur inquiétude face à cette situation, et redoutent une nouvelle stratégie de gains financiers de court terme pour payer la facture de ce surcoût qui entame une bonne part de la recapitalisation, à peine réalisée, de l'Entreprise.

A l'heure où la nouvelle majorité parlementaire envisage de réduire les moyens d'expression des salariés dans leurs IRP (Instances représentatives du personnel), le feuilleton HPC devrait, au contraire, servir de cas d'école pour que les avis des salariés soient enfin pris en compte dans la vie des entreprises.

### Contact presse

Le secrétaire du CCE, Jean-Luc Magnaval

06 68 29 54 80

[jean-luc.magnaval@edf.fr](mailto:jean-luc.magnaval@edf.fr)

